**Motion au Conseil d’Administration du 04 Février 2016**

**Présentée par les professeurs et les représentants des parents d’élèves**

**Lycée Colbert – 69008 Lyon**

En l’état actuel, la dotation globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2016 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de tous nos élèves. Le CA du lycée Colbert, réuni le 04 Février 2016, demande davantage d’ambition et de moyens pour assurer de meilleures conditions de travail et d’étude pour tous.

**Nous demandons d’abord davantage d’ heures-postes**. En effet, la dotation horaire globale pour la rentrée 2016 ne permettra pas de mettre en place les dédoublements nécessaires alors même que le projet d’établissement du lycée vise à assurer la réussite de tous les élèves. Il est aujourd’hui indispensable que cette dotation comprenne davantage d’heures postes pour assurer un encadrement suffisant. La DHG prévue ne nous permet pas de répondre aux besoins spécifiques des élèves qui nous sont confiés, et qui sont chaque année plus nombreux à entrer au lycée en situation de grande difficulté scolaire et sociale (ce dont peuvent témoigner, entre autres indicateurs, les résultats au Brevet des Collèges et le classement en C.S.P.). Nous demandons donc, après consultation des équipes en conseils d’enseignement, que la DHG soit abondée d’une quarantaine d’heures, pour que nous puissions assurer à nos élèves des conditions d’enseignement correctes.…

Nous demandons aussi à ce que, comme c’était le cas avant 2015, le **seuil de 30 élèves** ne soit pas dépassé **en classe de Seconde**, pour que soient prises en compte les spécificités de notre public scolaire La structure actuelle prévoit déjà 32 élèves par division de seconde pour la rentrée 2016. Or l’expérience de l’année en cours montre bien que, dans ces circonstances, les conditions de travail se sont nettement dégradées et pour les élèves, et pour les enseignants.

**C’est pourquoi nous décidons de voter contre la dotation horaire globale très insuffisante qui nous est allouée pour la rentrée 2016 : Nos revendications nous permettront simplement d’éviter que ne se dégradent encore les conditions d’étude de nos élèves et de tenir les engagements de notre projet d’établissement**.